

Nantes, le 19 avril 2023

**Les Présidents des Universités  
de Nantes, Angers, le Mans**

**Dossier suivi par :**

Cabinet de la Présidente de Nantes Université

[cabinet@univ-nantes.fr](mailto:cabinet@univ-nantes.fr)

Tél. : 02 40 99 83 20

N°/Réf.: CB-CR-PL/2023-04/n°0132

**Madame Christelle MORANÇAIS**

Présidente du Conseil régional des Pays de  
la Loire

Hôtel de Région

1, rue de la Loire

44966 NANTES cedex 9

**Objet : Conventions Région - Universités**

Madame la Présidente,

Par la présente, nous souhaitons vous interpeller au sujet de la fin des conventions pluriannuelles conclues depuis plus de quinze ans entre le Conseil régional des Pays de la Loire et les Universités de son territoire. Avec la fin de ces conventions, une baisse des soutiens financiers globaux est également annoncée.

Cette décision, qui nous a été présentée très récemment, se traduira dès la rentrée prochaine par une fragilisation de nombreuses actions construites au fil des années avec l'appui de la Région au bénéfice des 100 000 étudiants accueillis dans nos trois universités.

Ce soutien financier, inscrit dans la durée, a ainsi permis de développer le tutorat des étudiants, leur mobilité, d'améliorer l'orientation des lycéens, de déployer de nouveaux espaces pédagogiques numériques, de concevoir et conduire des plans de traitement des risques cyber, etc... Autant d'actions qui s'inscrivent dans les orientations du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Autant d'actions qui permettent d'améliorer les conditions d'enseignement et de réussite des étudiants ligériens et de répondre aux attentes du monde socio-économique en matière de formation aux métiers de demain et d'innovation.

Nous sommes conscients des investissements majeurs inscrits dans le CPER et du soutien du Conseil régional afin d'adapter et développer les infrastructures de formation et de recherche du territoire.

Mais nous avons également besoin du soutien de la Région s'agissant du fonctionnement au quotidien de nos établissements, sachant qu'ils sont en moyenne sous-dotés par rapports aux autres universités françaises. Comme vous le savez, nos établissements souffrent également d'un manque de visibilité dans le domaine budgétaire, les AAP étant devenus au fil des années une source importante de financement. La pluri-annualité du soutien régional s'avère donc précieuse pour inscrire nos actions dans la durée.

Le soutien régional représentait ces dernières années près de 2.5M€/an à l'échelle de nos trois établissements. Compte tenu de nos situations financières, il nous est impossible de compenser une baisse de financement régional, même partielle. Elle se traduirait donc, si cette décision est confirmée, par des mesures préjudiciables à la réussite des étudiants.

Très inquiets de l'impact de ces nouvelles orientations, nous sollicitons auprès de vous un rendez-vous dès que cela vous sera possible.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sincères salutations.



**Carine BERNAULT**  
Présidente de  
Nantes Université



**Christian ROBLEDO**  
Président de  
l'Université d'Angers



**Pascal LEROUX**  
Président de Le Mans  
Université